

**VOLET 2/. INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT (ICPE)**

Lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L.181-1 du code de l'environnement, le dossier de demande est complété par les documents suivants [article D.181-15-2 du code de l'environnement] :

Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE :

P.J n°46 – Une description des procédés de fabrication que le pétitionnaire mettra en œuvre, les matières qu'il utilisera, les produits qu'il fabriquera, de manière à apprécier les dangers ou les inconvénients de l'installation [2° de l'article D.181-15-2 du code de l'environnement] ;

1 DESCRIPTION DE L'ENTREPOT

L'entrepôt Monaco Logistique est constitué de 4 cellules de stockage (cellules 1 à 4) et dispose d'une superficie totale de 5 650 m² et un volume de 81 360 m³ (hauteur au faîtage de 14,5 m).

Le tableau suivant présente les caractéristiques géométriques de chacune des cellules :

	cellule 1	cellule 2	cellule 3	cellule 4
Surface de la cellule	2 998 m ²	584 m ²	866 m ²	1 163 m ²
Volume de stockage	43 471 m ³	8 468 m ³	12 557 m ³	16 864 m ³
Superficie totale entrepôt	5 611 m²			
Volume total entrepôt	81 360 m³			

Différents locaux sont annexés aux cellules de stockage de l'entrepôt : bureaux, vestiaires, local archives, local de charge et chambre froide positive, bâche de sprinklage et son local technique associé.

Les cellules de stockage sont sur un seul niveau au rez-de-chaussée (aucun étage au-dessus), tandis que la partie abritant les autres locaux sont sur 4 niveaux (3 étages) : chambre froide, local de charge, accueil, bureaux et vestiaires en rez-de-chaussée, salles de réunion aux 1^{er} et 2^{ème} étages et autres locaux pour le personnel au 3^{ème} étage.

Le schéma ci-dessous permet de situer ces différents locaux et leurs affectations :

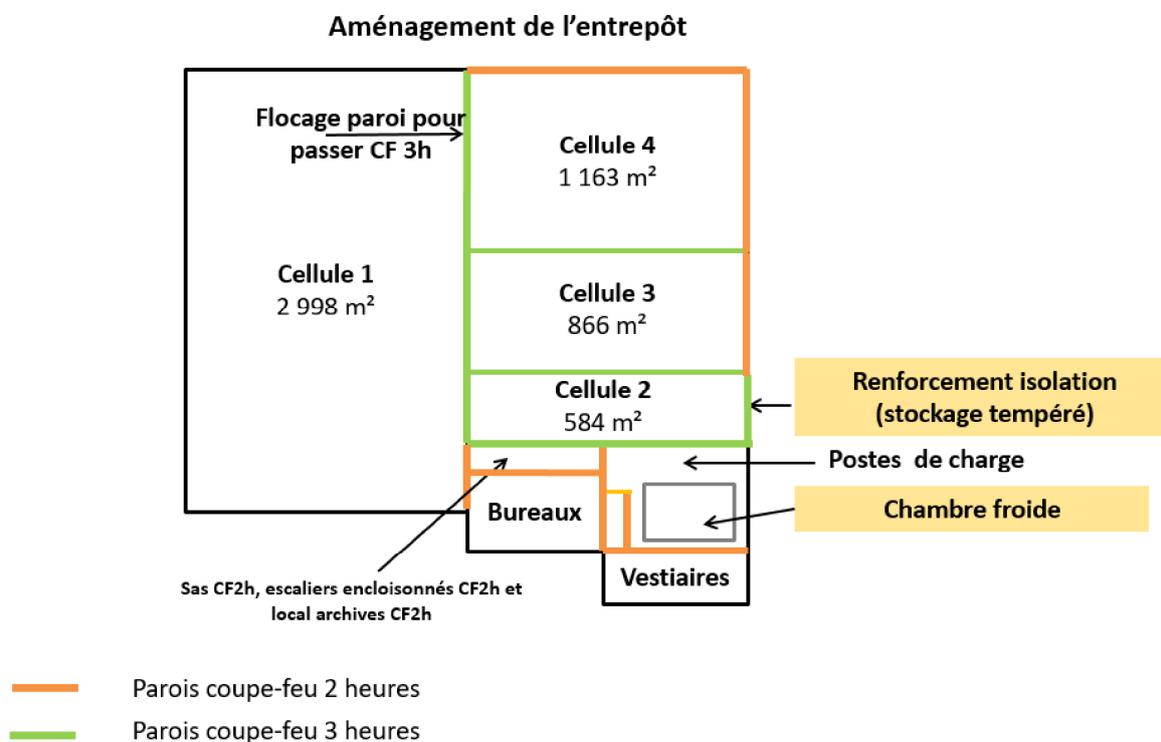


Figure 1: Schéma de l'entrepôt et disposition des locaux

Le plan de masse de l'entrepôt est fourni en PJ48 du présent dossier.

2 NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

2.1 DESCRIPTION GENERALE DE L'ACTIVITE

Depuis 1998, Monaco Logistique développe son activité sur la Principauté de Monaco, ainsi que sur le territoire français. Les bâtiments et équipements qu'elle exploite, sur des Zones Commerciales, des Zones Industrielles (ZI), ou encore des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), sont destinés à de nombreuses entreprises et industriels nationaux, pour soutenir leurs besoins en transport et en logistique.

La société Monaco Logistique exploite depuis 9 ans son entrepôt dans la ZI de Carros-Le Broc. L'activité principale est ici le soutien logistique à l'usage d'entreprises et d'industriels monégasques et français.

Pour répondre aux besoins de ses clients parfumeurs notamment, la société Monaco Logistique envisage d'augmenter la quantité de stockage de produits dangereux sur son site de Carros. Ces stockages seront réalisés principalement dans les cellules 3&4 et dans la cellule 2 à la marge. Par ailleurs, son activité reste la même au niveau de la cellule 1.

Le présent document s'attarde donc à analyser les évolutions dans les cellules 2, 3 et 4.

2.2 NATURE DES PRODUITS STOCKES ET LEURS USAGES

Les marchandises sont stockées sur racks (« sur palettiers »). Il s'agit du type de stockage adapté à cette nature de bâtiment et pour des marchandises en palettes standard.

Les racks de stockage sont espacés pour permettre le passage et la manœuvre des chariots. Les palettes sont stockées sur plusieurs niveaux.

Les produits arrivant sur les quais seront acheminés vers les racks, en palettes entières. Les palettes sont reprises entières, ou selon le type de stockage, reprises par "picking" pour constitution de lots.

Le détail des produits majoritaires stockés est le suivant :

Les marchandises diverses, matières combustibles :

- produits alimentaires (conserves, boissons non alcoolisées, aliments secs pour animaux, ...),
- produits manufacturés divers (pièces détachées, électroménager, machines, outillage, matériel électrique et électronique, jouets,...),
- articles textiles et articles de sport (autres que des rouleaux de tissus),
- produits d'hygiène (savons, shampoings, gels douche, dentifrice,...).

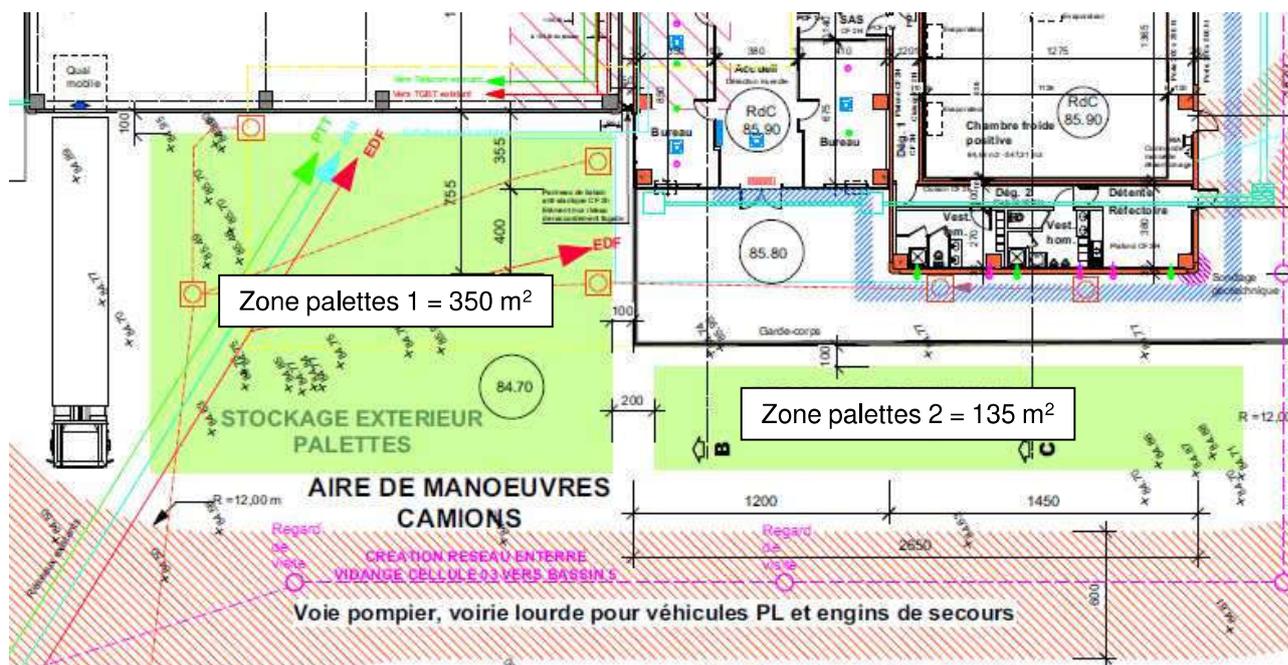
Les papiers cartons et bois :

Ces matières sont des marchandises transformées telles que des meubles etc...

Ces matières se retrouvent également dans la constitution des emballages qui peuvent représenter une fraction non négligeable du poids et du volume des marchandises entreposées : cartons d'emballages, palettes...

Ces produits combustibles classiques pourront être stockés dans l'ensemble des cellules.

Deux zones de stockage extérieur de palettes ont été matérialisées sur le plan de masse en PJ 48.



Les matières plastiques :

Le classement des ICPE distingue :

- les billes polymères utilisés comme matière première en industrie de la plasturgie (granulés de polypropylène, polystyrène par exemple), concernées par la rubrique ICPE n° 2662,
- les marchandises et produits finis comprenant dans leur composition plus de 50 % en poids de matières plastiques (jouets, feuilles alimentaires par exemple), concernés par la rubrique ICPE n° 2663.

Les quantités maximales susceptibles d'être stockées sont :

Polymères matières premières Rubrique 2662 Stockés dans la cellule 2	Marchandises plastiques/produits finis Rubrique 2663 Stockés dans la cellule 3
255 m ³	125 m ³

2.2.1 Cas de la cellule 2

Des produits nécessitant une température régulée peuvent être stockés au sein de la cellule 2. En ce sens, un renforcement de l'isolation de la cellule a été réalisé pour assurer un stockage tempéré entre +8 et +22°C.

L'isolation de la cellule a été réalisé grâce à un système d'ossature métallique fixé sur les parois et composé d'un isolant de type laine de roche de 10 cm d'épaisseur et des panneaux type BA13 de 18 à 19 cm d'épaisseur.

Un roof-top fonctionnant au R410A, avec une charge de 26 kg, a été installé en toiture.

Par ailleurs, la cellule 2 accueillera également des produits présentant un risque pour la santé classés en rubriques ICPE 4130-1 et 4140-2 et 4733.

On appelle « matière toxique » toute substance susceptible de nuire à un individu lorsqu'elle s'introduit dans son organisme. La façon dont une matière toxique entre dans l'organisme - la voie d'exposition - peut varier : la plus courante est l'inhalation (inspiration dans les poumons). Le contact dermique est une autre voie d'exposition courante. En effet, certaines substances peuvent pénétrer dans l'organisme par simple contact avec une surface cutanée non protégée. Enfin, quoique moins fréquente en milieu de travail, l'ingestion est également une voie d'exposition; elle se produit souvent accidentellement en raison de mauvaises pratiques d'hygiène, p. ex. en mangeant ou en fumant sans se laver les mains auparavant.

→ Conditions de stockage sur site

En ce qui concerne les types de produits susceptibles d'être stockés, il s'agira de produits dérivés de l'aromathérapie et de la cosmétique tels que des huiles essentielles, des parfums.

Ces produits sont visés par les rubriques ICPE :

- 4140 et dispose de la mention de danger H301.
- 4130 et dispose de la mention de dangers H331
- 4733 pour des mélanges contenant un ou plusieurs des cancérogènes suivants en concentration supérieure à 5 % en poids : 4-aminobiphényle et/ou ses sels, benzotrichlorure, benzidine et/ou ses sels, oxyde de bis-(chlorométhyle), oxyde de chlorométhyle et de méthyle, 1,2-dibromoéthane, sulfate de diéthyle, sulfate de diméthyle, chlorure de diméthylcarbamoyle, 1,2-dibromo-3-chloropropane, 1,2-diméthylhydrazine, diméthylnitrosamine, triamide hexaméthylphosphorique, hydrazine, 2-naphthylamine et/ou ses sels, 4 nitrodiphényle et 1,3-propanesultone.

Ces produits seront stockés en conditionnement fermé de façon hermétique. Il n'y aura aucune opération de conditionnement, de déconditionnement, de reconditionnement et aucune opération d'ouverture des conditionnements. Ils seront stockés dans la cellule 2. Leur hauteur de stockage ne sera pas limitée.

Une procédure spéciale sera mise en place pour l'ensemble de ces stockages.

Quelques FDS de produits représentatifs sont fournis en annexe du présent document.

2.2.2 Cas de la chambre froide

D'une surface de 94 m², la chambre froide accueille des marchandises périssables conditionnées. La température à l'intérieur de la chambre évoluera entre +2 et +5°C.

La chambre froide sera équipée d'un groupe froid fonctionnant au R449A avec une capacité de charge de 30 kg.

L'isolation au niveau des murs et plafond sera réalisée au moyen de panneaux isolants en polyuréthane d'une épaisseur de 80mm.

2.2.3 Cas de la cellule 3

Tous les produits inflammables (produits portant les mentions de danger H225 ou H226, H228), boissons alcoolisées et liquides présentant un point éclair compris entre 60 et 93°C) seront regroupés dans la cellule 3.

Les liquides inflammables (produits portant les mentions de danger H225 et H226) et les alcools de bouche stockés dans leur emballage et en palettes présentent un caractère dangereux : ils ont la propriété d'émettre dans l'air ambiant des vapeurs inflammables qui peuvent engendrer des phénomènes d'inflammation.

C'est le point éclair qui détermine le caractère plus ou moins inflammable des liquides. Aussi pour exemple, l'éthanol a les caractéristiques suivantes :

- limites d'inflammabilité (inférieure – supérieure) : 3,3 % - 19 %,
- température d'auto inflammation de 423 °C,
- point d'ébullition de 78,5°C,
- point éclair de 9 °C.

→ Conditions de stockage sur site

En ce qui concerne les types de produits susceptibles d'être stockés, il s'agira de produits dérivés de l'aromathérapie et de la cosmétique tels que des huiles essentielles, des parfums.

Ces produits seront stockés en conditionnement fermé de façon hermétique. Il n'y aura aucune opération de conditionnement, de déconditionnement, de reconditionnement et aucune opération d'ouverture des conditionnements.

Les produits présentant uniquement les mentions de danger H225 ou H226 (produits classés sous la rubrique 4331) **et les liquides de point éclair compris entre 60 et 93°C** seront stockés dans la cellule 3.

La hauteur de stockage des liquides inflammables relevant de la rubrique 4331 **et 1436** sera limitée à 5 m.

Le stockage des produits solides inflammables **portant la mention H228** et relevant de la rubrique 1450 ne seront pas limités en hauteur de stockage.

Une procédure spéciale sera mise en place pour l'ensemble de ces stockages.

Quelques FDS de produits représentatifs sont fournis en annexe du présent document.

2.2.4 Cas de la cellule 4

La cellule 4 contiendra les matières dangereuses pour l'environnement classées dans les rubriques ICPE 4510 et 4511. Ces produits portent les mentions de dangers H410 ou H411.

Certains de ces produits présentent également :

- **Soit un risque d'inflammabilité et portent les mentions de dangers H225 ou H226.**
- **Soit un point éclair compris entre 60 et 93°C**
- **La proportion de ces produits est estimée entre 30 % et 40 %.**

La classification des substances Dangereuses pour l'environnement vise principalement à avertir l'utilisateur des risques que ces substances présentent pour les écosystèmes. Même si les critères actuels se réfèrent largement aux écosystèmes aquatiques, il est reconnu que certaines substances peuvent simultanément ou alternativement affecter d'autres écosystèmes dont les éléments peuvent aller de la microflore et de la microfaune du sol aux primates.

→ Conditions de stockage sur site

En ce qui concerne les types de produits susceptibles d'être stockés, il s'agira de produits dérivés de l'aromathérapie et de la cosmétique tels que des huiles essentielles, des parfums.

Ces produits sont visés par les rubriques 4510 et 4511 de la nomenclature des ICPE.

Ces produits seront stockés dans la cellule 4.

Ces produits seront stockés en conditionnement fermé de façon hermétique. Il n'y aura aucune opération de conditionnement, de déconditionnement, de reconditionnement et aucune opération d'ouverture des conditionnements.

Leur hauteur de stockage ne sera pas limitée.

Une procédure spéciale sera mise en place pour l'ensemble de ces stockages.

Quelques FDS de produits représentatifs sont fournis en annexe du présent document.

2.3 VOLUME DES PRODUITS STOCKES

Le site de Monaco Logistique accueille d'ores et déjà des produits dangereux dans ses cellules mais dans des quantités moindres.

Le tableau suivant permet de visualiser les évolutions attendues en terme de quantités de marchandises stockées. Les cas grisés ciblent les évolutions attendues :

Situation actuelle			Situation future		
Rubrique	Régime	Volume autorisé	Rubrique	Régime	Volume
1510	E	81 360 m ³	1510	E	81 905 m ³
1511	NC	3 377 m ³	1511	SO	/
1532	NC	500 m ³	1532	D	1 305 m ³
2662	D	255 m ³	2662	SO	/
2663	NC	125 m ³	2663	SO	/
2925	NC	21,06 kW	2925	NC	21,06 kW
1185-2a)	NC	75,3 kg	1185-2a)	NC	75,3 kg
1450	D	0,2 tonnes	1450	A	12 tonnes (cellule 3)
/	/	/	1436	D	639 tonnes (cellules 3 et 4)/
4331	DC	90 tonnes	4331	E	330 tonnes (cellule 3)
4140-2	NC	0,015 tonnes	4140-2	A	11 tonnes (cellule 2)
4510	DC	40 tonnes	4510	A - SH	330 tonnes (cellule 4)
4511	DC	110 tonnes	4511	A - SH	600 tonnes (cellule 4)
4755	NC	0,020 tonnes	4755	NC	0,020 tonnes
			4130-1	DC	20 tonnes (Cellule 2)

Situation actuelle			Situation future		
Rubrique	Régime	Volume autorisé	Rubrique	Régime	Volume
			4733	A - SB	0,8 tonnes (cellule 2)
			2910-A	NC	665 kW
			4734-2	NC	1,02 tonne

2.4 GESTION DES INCOMPATIBILITES

Les marchandises sont stockées dans les différentes cellules de l'entrepôt. La gestion du stockage est informatisée, il est donc possible de restreindre le stockage dans certaines cellules ou zone de l'entrepôt. De cette façon, MONACO LOGISTIQUE en mesure de pouvoir gérer les incompatibilités éventuelles entre les produits.

Le registre des stocks est en cours de modification pour prendre en compte non seulement les rubriques ICPE mais également les mentions H des produits afin que les produits classés en 4510 ou 4511 et présentant un risque subsidiaire d'inflammabilité (mention H226) soient comptabilisés en inflammables. Un système de seuil d'alerte sera mis en place.

Les fiches de données de sécurité des produits stockés ou utilisés sur le site seront tenues à la disposition du personnel. Quelques unes sont d'ailleurs fournies en annexe du présent document.

Les mesures techniques et organisationnelles prises permettront de garantir le respect des règles de compatibilité / incompatibilités des produits.

- Mesures techniques :
 - Les marchandises dangereuses sont uniquement stockées dans leur conditionnement de transport sur les racks prévus à cet effet dans les cellules concernées.
 - Il n'y a aucune opération d'emploi des produits sur le site. La matière n'est pas manipulée directement.
 - Les seules opérations consistent en la préparation de commande : les contenants sont manipulés pour préparer des commandes clients.
 - Les produits inflammables (rubriques 1450 / 4331 / 4755) sont stockés uniquement dans la cellule 3. Les liquides inflammables seront stockés à une hauteur maximale de 5 mètres.
 - Les cellules sont sur rétention.
 - Les produits présentant un risque pour la santé classés en rubriques ICPE 4130-1 et 4140-2 et 4733 sont uniquement stockés dans la cellule 2.
 - Les matières plastiques classées en rubrique ICPE 2662 sont stockés en cellule 2.
 - Les matières plastiques classées en rubrique ICPE 2663 sont stockés en cellule 3.
 - La cellule 4 contiendra les matières dangereuses pour l'environnement classées en rubriques ICPE 4510 et 4511 et également les produits présentant des dangers pour l'environnement (mentions H410 ou H411) et un risque d'inflammabilité (H225 ou H226). La proportion de ces produits est estimée entre 30 % et 40 %.
- Mesures organisationnelles :
 - Les produits sont étiquetés ;
 - Le personnel sera formé au risque chimique ;
 - A l'entrée de chacune des cellules de stockage seront affichées les règles d'incompatibilité ainsi que les types de produits pouvant être stockés.

- o Les utilisateurs seront tenus de stocker séparément les produits présentant des incompatibilités en se basant sur le tableau ci-dessous et sur les fiches de données de sécurité des produits stockés. La séparation physique pourra être constituée par des bacs de rétention individuels placés dans les racks et un éloignement suffisant à l'intérieur de la cellule de stockage.

	●	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	+	✗	✗	✗	✗	✗	+	✗
	✗	✗	+	●	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	●	+	●	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	●	●	●	●	●	●
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+
	+	+	✗	✗	●	+	+	+	+
	✗	✗	✗	✗	●	+	+	+	+

Ne peuvent pas être stockés ensemble
Peuvent être stockés ensemble sous certaines conditions
Peuvent être stockés ensemble

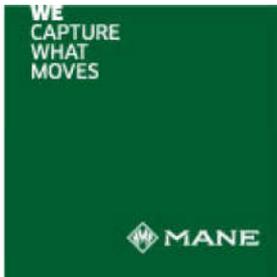
* Si un produit comporte plusieurs pictogrammes de dangers, prendre en compte l'ordre suivant : explosif > comburant > inflammable > corrosif > toxique > nocif > irritant.
 * Informez-vous : même s'ils affichent le même pictogramme, certains produits ne peuvent pas être stockés ensemble. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), la notice d'utilisation, les consignes de stockage et de sécurité ou contactez votre fournisseur.

Tableau 1 : Tableau des incompatibilités chimiques

3 ANNEXES

ANNEXE 1

FDS – CELLULE 2



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

ACID CO1 FORMIC F_A01916

No CAS	:	64-18-6
N° EINECS	:	200-579-1
N° INDEX	:	607-001-00-0
No d'enregistrement REACH	:	01-2119491174-37-xxxx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition parfumante, arôme ou ingrédient aromatique, destiné à un usage industriel, pouvant entrer dans la fabrication d'un produit destiné au consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	:	V. MANE Fils
Adresse	:	620, Route de GRASSE- 06620 LE-BAR-SUR-LOUP- FRANCE
Téléphone	:	(33).4.93.09.70.00 (Uniquement pendant les heures ouvrables)
courriel	:	FR-BSL.REG-SDS@MANE.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : (33).4.93.09.70.00 - (France ORFILA 01.45.42.59.59)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION SELON Reg. 1272/2008/CE

Dangers physiques

Flam. Liq. 3: Liquide et vapeurs inflammables.

Dangers pour la santé

Acute Tox. 4 Orale: Nocif en cas d'ingestion.

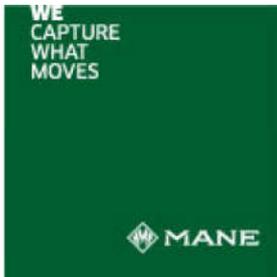
Skin Corr. 1A: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves.

Acute Tox. 3 Inhalatoire: Toxique par inhalation.

Dangers pour l'environnement

Aucun danger spécifique.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

2.2 Éléments d'étiquetage



GHS02



GHS05



GHS06

DANGER

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H331: Toxique par inhalation.

P210: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P280: Porter des gants/ vêtements/équipement de protection des yeux/du visage

P261: Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.

P303+P361+P353+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P312+P330: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301+P330+P331+P310: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.

P311: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

P321: Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

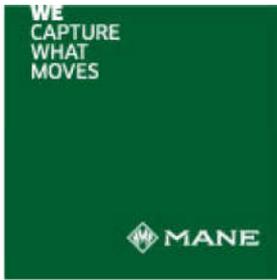
P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Pas d'autres dangers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

2.3 Autres dangers

Substances PBT, Substances vPvB: Aucun(e)s

AUTRES INFORMATIONS: Aucun(e)s

Liste complète des mentions et phrases citées dans ce chapitre : se référer au chapitre 16.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

No CAS: 64-18-6

Composant	CAS	N° INDEX	Limite de concentration	CLASSIFICATION SELON Reg. 1272/2008/CE
ACIDE FORMIQUE	64-18-6	607-001-00-0	[80 % , 100 %]	EUH 071, EUH071 Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 Orale, H302 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 3 Inhalatoire, H331

Substances ayant fait l'objet d'une limite d'exposition professionnelle : Se référer à la section 8.

3.2 Mélanges

Non applicable

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

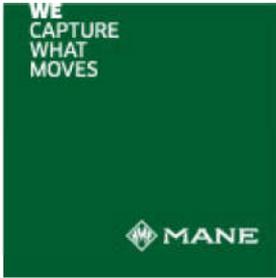
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne jamais faire boire une personne inconsciente.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Eau, CO2 ou mousse.

Moyens d'extinction à éviter

Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs.

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante adaptée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matières pour procédure de confinement et de nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante incombustible Rincer à grande eau. Endiguer en cas de déversement important.

6.4 Référence à d'autres sections

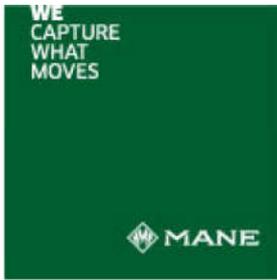
Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éteindre toutes les sources d'ignition. Éviter les étincelles, les flammes et la chaleur. Ne pas fumer. Aérer.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.
Ne pas respirer les vapeurs de la matière chauffée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans des conditions appropriées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

VLEP Nationales

Composant	CAS	Limite de concentration	VLEP-8h (mg/m3)
ACIDE FORMIQUE	64-18-6	[80 % , 100 %]	CHINA: 10 GERMANY: 9.5 FRANCE: 9 INDONESIA: Aucun(e)s JAPAN: 5 JSOH - 5 (ACGIH) UNITED STATES: 5 (ACGIH)

VLEP Communautaires

Composant	CAS	Limite de concentration	VLEP-8h (mg/m3)
ACIDE FORMIQUE	64-18-6	[80 % , 100 %]	9

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle (EPI)

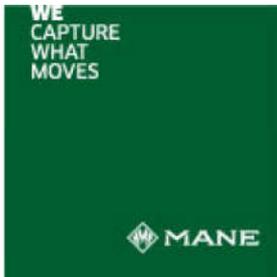
Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection des mains: Gants.

Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié. Prévoir une ventilation appropriée si des émanations ou des vapeurs sont dégagées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

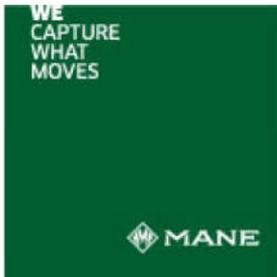
ACID CO1 FORMIC F_A01916

Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique: LIQUIDE
- Couleur: INCOLORE
- Odeur: Caractéristique
- pH: Aucune information disponible.
- Point de fusion (°C): 4 °C
- Point d'ébullition (°C): 100.2 °C
- Point d'éclair (°C) :: 50 °C (122 °F)
- Taux d'évaporation: Aucune information disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible.
- Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: Aucune information disponible.
- Pression de vapeur: Aucune information disponible.
- Densité de vapeur: Aucune information disponible.
- Densité: 1.2095 / 1.2295
- Solubilité: Aucune information disponible.
- Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau): Aucune information disponible.
- Température d'auto-inflammabilité (°C): Aucune information disponible.
- Température de décomposition (°C): Aucune information disponible.
- Viscosity at 40°C: Aucune information disponible.
- Propriétés explosives: Aucune information disponible.
- Propriétés comburantes: Aucune information disponible.
- Tension de vapeur en mm Hg à 20°C: Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

- Tension de vapeur en KPa à 50°C: Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information notée.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

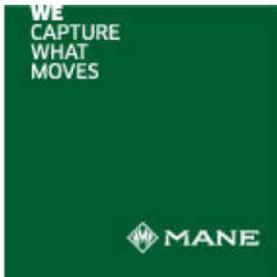
Aucune information disponible.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

DL50 Dermal(mg/kg)	> 5000 (Inconnu: 0%) (Calculé)
DL50 Orale(mg/kg)	730 (Inconnu: 0%) (Calculé)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

CL50 Inhalation – vapeurs(mg/l)

7.8000 (Inconnu: 0%) (Calculé)

Informations sur les composants

Composant	CAS	Limite de concentration	DL50 Dermal (mg/kg)	DL50 Orale (mg/kg)	CL50 Inhalation – vapeurs (mg/l)
ACIDE FORMIQUE	64-18-6	[80 % , 100 %]	> 5000 <i>Estimé</i>	730 <i>Estimé</i>	7.8000 <i>Estimé</i>

Corrosion/irritation cutanée : Aucune information disponible.
Specific Target Organ - Repeated Exposure : Aucune information disponible.
Respiratory Sensitization : Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction : Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation : Aucune information disponible.
Skin Sensitization : Aucune information disponible.
Danger par aspiration : Aucune information disponible.
Specific Target Organ - Single Exposure : Aucune information disponible.
Specific Target Organ (NE) - Single Exposure : Aucune information disponible.
Carcinogénicité : Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

11.3 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible.

11.4 Effets retardés, immédiats et chroniques résultant d'une exposition de courte ou de longue durée

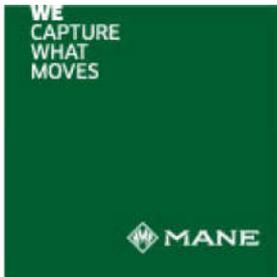
Aucune information disponible.

11.5 Effets interactifs

Aucune information disponible.

11.6 AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information notée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Informations sur le produit

Toxicité Poisson : Aucune information disponible.
Toxicité Algue : Aucune information disponible.
Toxicité Daphnie : Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Aucune information disponible.
Hydrosolubilité : Aucune information disponible.
Commentaires : Aucun(e)s

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau) : Aucune information disponible.
Facteur Bio Concentration : Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

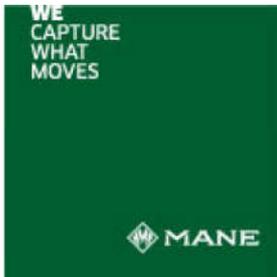
12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter dans l'environnement. Conformer les méthodes d'élimination aux recommandations de l'ingénieur environnement et aux réglementations locales.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

13.2 AUTRES INFORMATIONS

Conserver systématiquement la (les) étiquette(s) sur les emballages souillés.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Numéro ONU	: 1779
Nom d'expédition des Nations Unies	: FORMIC ACID
Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 8 : MATIERES CORROSIVES (3)
Groupe d'emballage	: II
Dangers pour l'environnement	: Non.
Restriction code tunnel	: Aucune information disponible.

IATA

Numéro ONU	: 1779
Nom d'expédition des Nations Unies	: FORMIC ACID
Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 8 : MATIERES CORROSIVES (3)
Groupe d'emballage	: II
Dangers pour l'environnement	: Non.

IMDG

Numéro ONU	: 1779
Nom d'expédition des Nations Unies	: FORMIC ACID
Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 8 : MATIERES CORROSIVES (3)
Groupe d'emballage	: II
Dangers pour l'environnement	: Non.
Polluants marins	: Aucun(e)s

RID

Numéro ONU	: 1779
Nom d'expédition des Nations Unies	: FORMIC ACID
Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 8 : MATIERES CORROSIVES (3)
Groupe d'emballage	: II
Dangers pour l'environnement	: Non.
Restriction code tunnel	: Aucune information disponible.

14.1 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

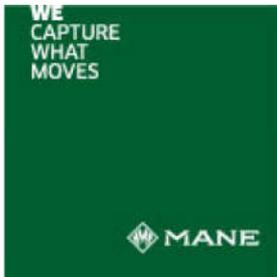
Aucune recommandation.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (WGK): WGK 1 (Risque faible pour l'eau)

Règlement (CE) No 1907/2006, pour les produits concernés :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

Aucune information disponible.

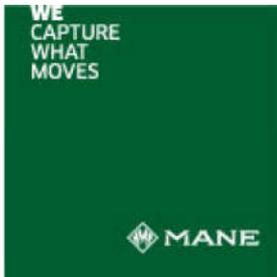
15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16 AUTRES DONNÉES

16.1 Texte complet des phrases H et P mentionnées aux sections 2 et 3 :

EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants/ vêtements/équipement de protection des yeux/du visage
P261	Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.
P303+P361+P353+P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338+P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P312+P330	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P301+P330+P331+P310	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACID CO1 FORMIC F_A01916

P233	appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
P240	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P241	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P242	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P243	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P270	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P271	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

16.2 Abréviations et acronymes

CAS: Chemical Abstracts Service
CO2: Carbon dioxyde
LD50: Lethal dose 50
NTP: National Toxicology program
IARC: International Agency for Research on Cancer
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
UN: United Nations
IMDG : International Maritime Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association

Codes de classification

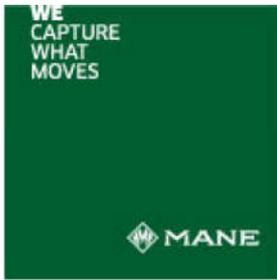
Acute Tox. 3 Inhalatoire	: Toxicité aiguë Catégorie 3 Inhalation
Acute Tox. 4 Orale	: Toxicité aiguë Catégorie 4 Oral(e)
EUH 071	:
Eye Dam. 1	: Blessure ou irritation grave des yeux Catégorie 1
Flam. Liq. 3	: Liquides inflammables Catégorie 3
Skin Corr. 1A	: Corrosion ou irritation de la peau Catégorie 1A

16.3 Principales références de la littérature et sources de données

Cette fiche de données de Sécurité a été établie conformément au Règlement CE 1907/2006 et ses modifications. Les informations correspondent à l'état de nos connaissances à la date indiquée sur le document et s'appuient, en particulier, sur les recommandations des groupes de travail EFFA et IOFI/IFRA.

Les sections dont le contenu a été modifié sont signalées par le symbole suivant: [X].

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation anormale du produit. Il appartient à l'utilisateur d'analyser les données fournies et de déterminer les conditions de manipulation du produit pour un usage en toute sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toute réglementation locale, nationale ou internationale applicable à son activité. Ce document généré automatiquement est valide sans signature.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Votre référence	:	01
No CAS	:	8037-19-2
N° EINECS	:	284-656-5
N° INDEX	:	Aucune information disponible.
No d'enregistrement REACH	:	Aucune information disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition parfumante, arôme ou ingrédient aromatique, destiné à un usage industriel, pouvant entrer dans la fabrication d'un produit destiné au consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	:	V. MANE Fils
Adresse	:	620, Route de GRASSE- 06620 LE-BAR-SUR-LOUP- FRANCE
Téléphone	:	(33).4.93.09.70.00 (Uniquement pendant les heures ouvrables)
courriel	:	FR-BSL.REG-SDS@MANE.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : (33).4.93.09.70.00 - (France ORFILA 01.45.42.59.59)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION SELON Reg. 1272/2008/CE

Dangers physiques

Aucun danger spécifique.

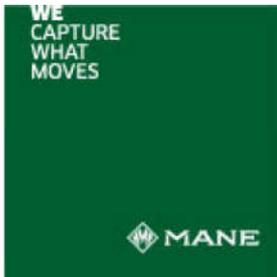
Dangers pour la santé

Acute Tox. 3 Orale: Toxique en cas d'ingestion.

Acute Tox. 3 Dermale: Toxique par contact cutané.

Acute Tox. 3 Inhalatoire: Toxique par inhalation.

Dangers pour l'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Aquatic Chronic 3: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage



GHS06

DANGER

H301+H311+H331: Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P261: Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301+P310+P330: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

P311: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P361: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P321: Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P322: Mesures spécifiques (voir cette étiquette).

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Pas d'autres dangers

2.3 Autres dangers

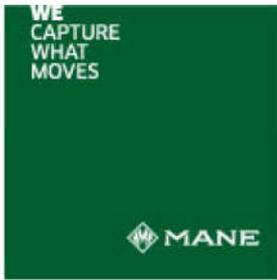
Substances PBT, Substances vPvB: Aucun(e)s

AUTRES INFORMATIONS: Aucun(e)s

Liste complète des mentions et phrases citées dans ce chapitre : se référer au chapitre 16.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

No CAS: 8037-19-2

Composant	CAS	N° INDEX	Limite de concentration	CLASSIFICATION SELON Reg. 1272/2008/CE
EXTRAIT DE TABAC	8037-19-2		[80 % , 100 %]	Acute Tox. 3 Orale, H301 * Acute Tox. 3 Dermale, H311 * Acute Tox. 3 Inhalatoire, H331 *
NICOTINE	54-11-5	614-001-00-4	[10 % , 20 %]	Acute Tox. 2 Orale, H300 Acute Tox. 2 Dermale, H310 Acute Tox. 2 Inhalatoire, H330 Aquatic Chronic 2, H411

* Le danger de toxicité aiguë pour la santé humaine est géré au niveau du produit lui-même, non basé sur le calcul des composants. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la section 11.

Substances ayant fait l'objet d'une limite d'exposition professionnelle : Se référer à la section 8.

3.2 Mélanges

Non applicable

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Eau, CO2 ou mousse.

Moyens d'extinction à éviter



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs.
Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante adaptée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matières pour procédure de confinement et de nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante incombustible Rincer à grande eau. Endiguer en cas de déversement important.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

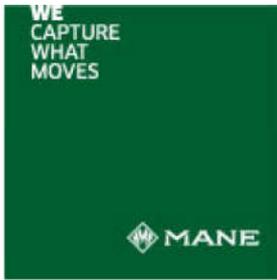
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éteindre toutes les sources d'ignition. Éviter les étincelles, les flammes et la chaleur. Ne pas fumer. Aérer.
Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.
Ne pas respirer les vapeurs de la matière chauffée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans des conditions appropriées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Aucune mesure particulière.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

VLEP Nationales

Composant	CAS	Limite de concentration	VLEP-8h (mg/m3)
NICOTINE	54-11-5	[10 % , 20 %]	CHINA: Aucun(e)s GERMANY: .5 FRANCE: .5 INDONESIA: .5 UNITED STATES: Aucun(e)s

VLEP Communautaires

Composant	CAS	Limite de concentration	VLEP-8h (mg/m3)
NICOTINE	54-11-5	[10 % , 20 %]	.5

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection des mains: Gants.

Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié. Prévoir une ventilation appropriée si des émanations ou des vapeurs sont dégagées.

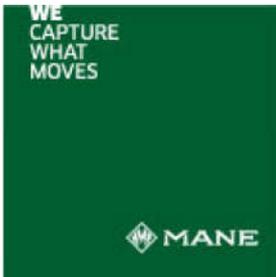
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique: PATEUX



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

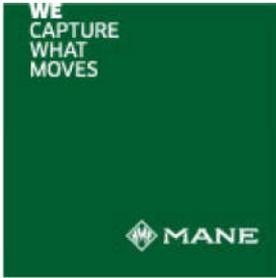
VIRGINIA EXTRACT F_A47223

- Couleur: BRUN FONCE
- Odeur: Caractéristique
- pH: Aucune information disponible.
- Point de fusion (°C): Aucune information disponible.
- Point d'ébullition (°C): Aucune information disponible.
- Point d'éclair (°C) :: >100 °C
- Taux d'évaporation: Aucune information disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible.
- Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: Aucune information disponible.
- Pression de vapeur: Aucune information disponible.
- Densité de vapeur: Aucune information disponible.
- Densité: Aucune information disponible.
- Solubilité: Aucune information disponible.
- Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau): Aucune information disponible.
- Température d'auto-inflammabilité (°C): Aucune information disponible.
- Température de décomposition (°C): Aucune information disponible.
- Viscosity at 40°C: Aucune information disponible.
- Propriétés explosives: Aucune information disponible.
- Propriétés comburantes: Aucune information disponible.
- Tension de vapeur en mm Hg à 20°C: Aucune information disponible.
- Tension de vapeur en KPa à 50°C: Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information notée.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

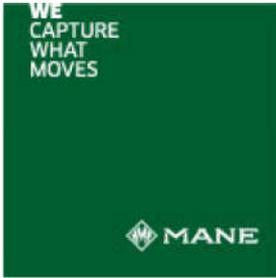
Informations sur le produit

DL50 Dermal(mg/kg)	300 (Estimé)
DL50 Orale(mg/kg)	100 (Estimé)
CL50 Inhalation – vapeurs(mg/l)	3 (Estimé)

Informations sur les composants

Composant	CAS	Limite de concentration	DL50 Dermal (mg/kg)	DL50 Orale (mg/kg)	CL50 Inhalation – vapeurs (mg/l)
EXTRAIT DE TABAC	8037-19-2	[80 % , 100 %]	300 <i>Estimé</i>	100 <i>Estimé</i>	3 <i>Estimé</i>

Corrosion/irritation cutanée : Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Specific Target Organ - Repeated Exposure	:	Aucune information disponible.
Respiratory Sensitization	:	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	:	Aucune information disponible.
Mutagenicité sur les cellules germinales	:	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation	:	Aucune information disponible.
Skin Sensitization	:	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	:	Aucune information disponible.
Specific Target Organ - Single Exposure	:	Aucune information disponible.
Specific Target Organ (NE) - Single Exposure	:	Aucune information disponible.
Carcinogénicité	:	Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

11.3 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible.

11.4 Effets retardés, immédiats et chroniques résultant d'une exposition de courte ou de longue durée

Aucune information disponible.

11.5 Effets interactifs

Aucune information disponible.

11.6 AUTRES INFORMATIONS

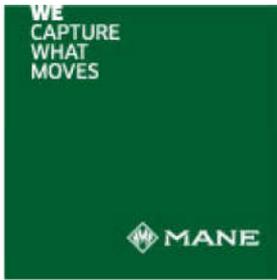
Aucune autre information notée.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Informations sur le produit

Toxicité Poisson	:	Aucune information disponible.
Toxicité Algue	:	Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Toxicité Daphnie : Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Aucune information disponible.
Hydrosolubilité : Aucune information disponible.
Commentaires : Aucun(e)s

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau) : Aucune information disponible.
Facteur Bio Concentration : Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter dans l'environnement. Conformer les méthodes d'élimination aux recommandations de l'ingénieur environnement et aux réglementations locales.

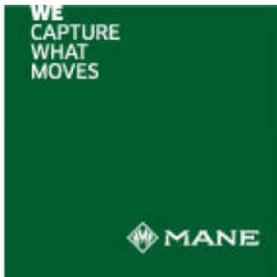
13.2 AUTRES INFORMATIONS

Conserver systématiquement la (les) étiquette(s) sur les emballages souillés.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Numéro ONU : 2810
Nom d'expédition des Nations Unies : LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (EXTRAIT DE TABAC)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.
Restriction code tunnel : Aucune information disponible.

IATA

Numéro ONU : 2810
Nom d'expédition des Nations Unies : LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (EXTRAIT DE TABAC)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.

IMDG

Numéro ONU : 2810
Nom d'expédition des Nations Unies : LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (EXTRAIT DE TABAC)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.
Polluants marins : Aucun(e)s

RID

Numéro ONU : 2810
Nom d'expédition des Nations Unies : LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, N.S.A. (EXTRAIT DE TABAC)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.
Restriction code tunnel : Aucune information disponible.

14.1 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune recommandation.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (WGK): Aucun risque pour l'eau

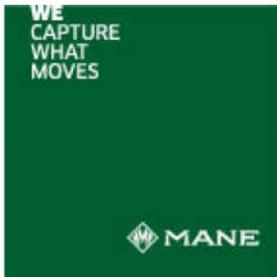
Règlement (CE) No 1907/2006, pour les produits concernés :

Aucune information disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16 AUTRES DONNÉES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

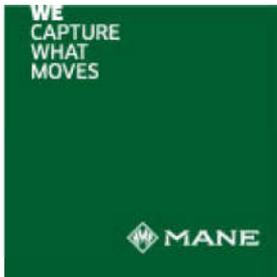
VIRGINIA EXTRACT F_A47223

16.1 Texte complet des phrases H et P mentionnées aux sections 2 et 3 :

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P261	Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P301+P310+P330	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P322	Mesures spécifiques (voir cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

16.2 Abréviations et acronymes

CAS: Chemical Abstracts Service
CO2: Carbon dioxyde
LD50: Lethal dose 50
NTP: National Toxicology program
IARC: International Agency for Research on Cancer
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
UN: United Nations
IMDG : International Maritime Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VIRGINIA EXTRACT F_A47223

Codes de classification

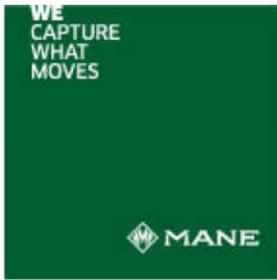
Acute Tox. 2 Dermale	: Toxicité aiguë Catégorie 2 Cutané(e)
Acute Tox. 3 Dermale	: Toxicité aiguë Catégorie 3 Cutané(e)
Acute Tox. 2 Inhalatoire	: Toxicité aiguë Catégorie 2 Inhalation
Acute Tox. 3 Inhalatoire	: Toxicité aiguë Catégorie 3 Inhalation
Acute Tox. 2 Orale	: Toxicité aiguë Catégorie 2 Oral(e)
Acute Tox. 3 Orale	: Toxicité aiguë Catégorie 3 Oral(e)
Aquatic Chronic 2	: Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	: Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 3

16.3 Principales références de la littérature et sources de données

Cette fiche de données de Sécurité a été établie conformément au Règlement CE 1907/2006 et ses modifications. Les informations correspondent à l'état de nos connaissances à la date indiquée sur le document et s'appuient, en particulier, sur les recommandations des groupes de travail EFFA et IOFI/IFRA.

Les sections dont le contenu a été modifié sont signalées par le symbole suivant: [X].

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation anormale du produit. Il appartient à l'utilisateur d'analyser les données fournies et de déterminer les conditions de manipulation du produit pour un usage en toute sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toute réglementation locale, nationale ou internationale applicable à son activité. Ce document généré automatiquement est valide sans signature.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

CINNAMALVA F_C33465

Votre référence	:	F_C33465 CINNAMALVA
No CAS	:	1885-38-7
N° EINECS	:	217-552-5
N° INDEX	:	Aucune information disponible.
No d'enregistrement REACH	:	Aucune information disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition parfumante, arôme ou ingrédient aromatique, destiné à un usage industriel, pouvant entrer dans la fabrication d'un produit destiné au consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	:	V. MANE Fils
Adresse	:	620, Route de GRASSE- 06620 LE-BAR-SUR-LOUP- FRANCE
Téléphone	:	(33).4.93.09.70.00 (Uniquement pendant les heures ouvrables)
courriel	:	FR-BSL.REG-SDS@MANE.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : (33).4.93.09.70.00 - (France ORFILA 01.45.42.59.59)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION SELON Reg. 1272/2008/CE

Dangers physiques

Aucun danger spécifique.

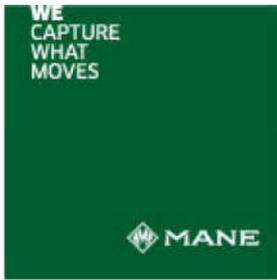
Dangers pour la santé

Acute Tox. 3 Orale: Toxique en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 Dermale: Nocif par contact cutané.

Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour l'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Aucun danger spécifique.

2.2 Éléments d'étiquetage



GHS06

DANGER

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H312: Nocif par contact cutané.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

P261: Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.

P301+P310+P330: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P321: Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P322: Mesures spécifiques (voir cette étiquette).

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Pas d'autres dangers

2.3 Autres dangers

Substances PBT, Substances vPvB: Aucun(e)s

AUTRES INFORMATIONS: Aucun(e)s

Liste complète des mentions et phrases citées dans ce chapitre : se référer au chapitre 16.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

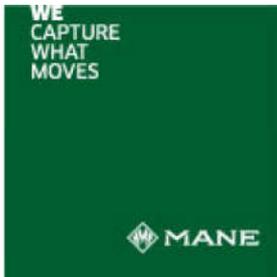
No CAS: 1885-38-7

Composant	CAS	N° INDEX	Limite de	CLASSIFICATION SELON
-----------	-----	----------	-----------	----------------------

Date de publication 28 MARS 2020

Produit : F_C33465

Version 1
Model 7



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

			concentration	Reg. 1272/2008/CE
CINNAMYL NITRILE	1885-38-7		[80 % , 100 %]	Acute Tox. 3 Orale, H301 Acute Tox. 4 Dermale, H312 Skin Sens. 1B, H317

Substances ayant fait l'objet d'une limite d'exposition professionnelle : Se référer à la section 8.

3.2 Mélanges

Non applicable

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Eau, CO2 ou mousse.

Moyens d'extinction à éviter

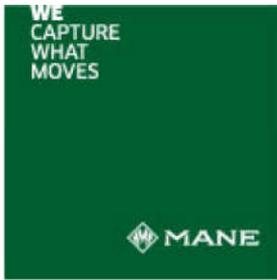
Éviter tout jet d'eau direct, qui disperserait et étendrait le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs.

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

5.3 Conseils aux pompiers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Aucune mesure particulière.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante adaptée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matières pour procédure de confinement et de nettoyage

Recueillir avec une matière absorbante incombustible Rincer à grande eau. Endiguer en cas de déversement important.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éteindre toutes les sources d'ignition. Éviter les étincelles, les flammes et la chaleur. Ne pas fumer. Aérer.
Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.
Ne pas respirer les vapeurs de la matière chauffée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

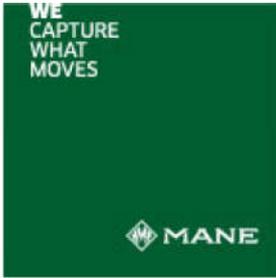
Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans des conditions appropriées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Valeurs limites d'exposition professionnelle

VLEP Nationales

FRANCE: Aucun(e)s
GERMANY: Aucun(e)s
UNITED STATES: Aucun(e)s
CHINA: Aucun(e)s
INDONESIA: Aucun(e)s
JAPAN: Aucun(e)s

VLEP Communautaires

Aucun(e)s

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection des mains: Gants.

Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié. Prévoir une ventilation appropriée si des émanations ou des vapeurs sont dégagées.

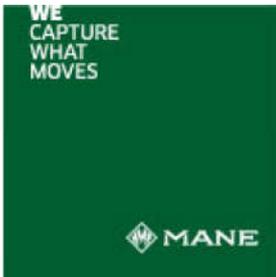
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique: LIQUIDE
- Couleur: De INCOLORE à JAUNE
- Odeur: Caractéristique
- pH: Aucune information disponible.
- Point de fusion (°C): Aucune information disponible.
- Point d'ébullition (°C): Aucune information disponible.
- Point d'éclair (°C) :: 94 °C (201.2 °F)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

- Taux d'évaporation: Aucune information disponible.
- Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible.
- Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: Aucune information disponible.
- Pression de vapeur: 0.009 mmHg
- Densité de vapeur: Aucune information disponible.
- Densité: 1.024 / 1.032
- Solubilité: Aucune information disponible.
- Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau): 1.84
- Température d'auto-inflammabilité (°C): Aucune information disponible.
- Température de décomposition (°C): Aucune information disponible.
- Viscosity at 40°C: Aucune information disponible.
- Propriétés explosives: Aucune information disponible.
- Propriétés comburantes: Aucune information disponible.
- Tension de vapeur en mm Hg à 20°C: Aucune information disponible.
- Tension de vapeur en KPa à 50°C: Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information notée.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

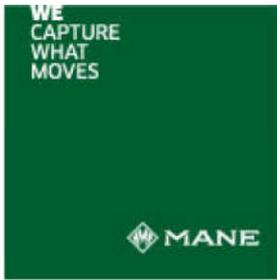
10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

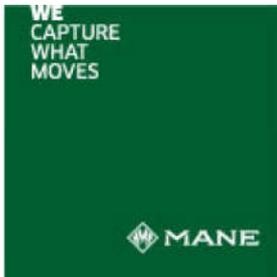
Informations sur le produit

DL50 Dermal(mg/kg) 1910 (Inconnu: 0%) (Calculé)
DL50 Orale(mg/kg) 275 (Inconnu: 0%) (Calculé)
CL50 Inhalation – vapeurs(mg/l) > 100 (Inconnu: 0%) (Calculé)

Informations sur les composants

Composant	CAS	Limite de concentration	DL50 Dermal (mg/kg)	DL50 Orale (mg/kg)	CL50 Inhalation – vapeurs (mg/l)
CINNAMYL NITRILE	1885-38-7	[80 % , 100 %]	1910 <i>Estimé</i>	275 <i>Estimé</i>	> 100 <i>Estimé</i>

Corrosion/irritation cutanée : Aucune information disponible.
Specific Target Organ - Repeated Exposure : Aucune information disponible.
Respiratory Sensitization : Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction : Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation : Aucune information disponible.
Skin Sensitization : Aucune information disponible.
Danger par aspiration : Aucune information disponible.
Specific Target Organ - Single Exposure : Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Specific Target Organ (NE) - : Aucune information disponible.
Single Exposure : Aucune information disponible.
Carcinogénicité : Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

11.3 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible.

11.4 Effets retardés, immédiats et chroniques résultant d'une exposition de courte ou de longue durée

Aucune information disponible.

11.5 Effets interactifs

Aucune information disponible.

11.6 AUTRES INFORMATIONS

Aucune autre information notée.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

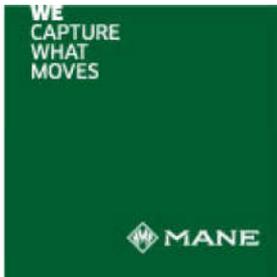
Informations sur le produit

Toxicité Poisson : Aucune information disponible.
Toxicité Algue : Aucune information disponible.
Toxicité Daphnie : Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Aucune information disponible.
Hydrosolubilité : Aucune information disponible.
Commentaires : Aucun(e)s

12.3 Potentiel de bioaccumulation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Log Pow (coefficient de partage n-octanol/eau) : 1.84
Facteur Bio Concentration : Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter dans l'environnement. Conformer les méthodes d'élimination aux recommandations de l'ingénieur environnement et aux réglementations locales.

13.2 AUTRES INFORMATIONS

Conserver systématiquement la (les) étiquette(s) sur les emballages souillés.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

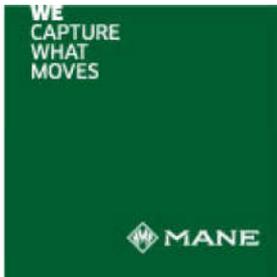
Numéro ONU : 3276
Nom d'expédition des Nations Unies : NITRILES TOXIQUES, LIQUIDE, N.S.A. (CINNAMYL NITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.
Restriction code tunnel : Aucune information disponible.

IATA

Numéro ONU : 3276
Nom d'expédition des Nations Unies : NITRILES TOXIQUES, LIQUIDE, N.S.A. (CINNAMYL NITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport : Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage : III
Dangers pour l'environnement : Non.

IMDG

Numéro ONU : 3276
Nom d'expédition des Nations Unies : NITRILES TOXIQUES, LIQUIDE, N.S.A. (CINNAMYL NITRILE)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage	: III
Dangers pour l'environnement	: Non.
Polluants marins	: Aucun(e)s

RID

Numéro ONU	: 3276
Nom d'expédition des Nations Unies	: NITRILES TOXIQUES, LIQUIDE, N.S.A. (CINNAMYL NITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport	: Classe 6.1 : MATIERES TOXIQUES
Groupe d'emballage	: III
Dangers pour l'environnement	: Non.
Restriction code tunnel	: Aucune information disponible.

14.1 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune recommandation.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (WGK): WGK 2 (Risque pour l'eau)

Règlement (CE) No 1907/2006, pour les produits concernés :

Aucune information disponible.

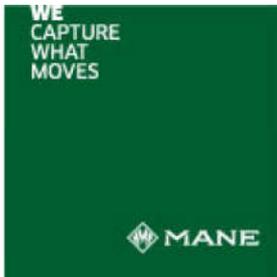
15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16 AUTRES DONNÉES

16.1 Texte complet des phrases H et P mentionnées aux sections 2 et 3 :

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
P261	Éviter de respirer les poussières/.../aérosols.
P301+P310+P330	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CINNAMALVA F_C33465

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P322	Mesures spécifiques (voir cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

16.2 Abréviations et acronymes

CAS: Chemical Abstracts Service
CO2: Carbon dioxyde
LD50: Lethal dose 50
NTP: National Toxicology program
IARC: International Agency for Research on Cancer
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
UN: United Nations
IMDG : International Maritime Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association

Codes de classification

Acute Tox. 4 Dermale	: Toxicité aiguë Catégorie 4 Cutané(e)
Acute Tox. 3 Orale	: Toxicité aiguë Catégorie 3 Oral(e)
Skin Sens. 1	: Sensibilisateur de la peau Catégorie 1
Skin Sens. 1B	: Sensibilisateur de la peau Catégorie 1B

16.3 Principales références de la littérature et sources de données

Cette fiche de données de Sécurité a été établie conformément au Règlement CE 1907/2006 et ses modifications. Les informations correspondent à l'état de nos connaissances à la date indiquée sur le document et s'appuient, en particulier, sur les recommandations des groupes de travail EFFA et IOFI/IFRA.

Les sections dont le contenu a été modifié sont signalées par le symbole suivant: [X].

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation anormale du produit. Il appartient à l'utilisateur d'analyser les données fournies et de déterminer les conditions de manipulation du produit pour un usage en toute sécurité.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toute réglementation locale, nationale ou internationale applicable à son activité.
Ce document généré automatiquement est valide sans signature.